

DÉPARTEMENT D'INDRE & LOIRE

EXTRAIT DE REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION

**Séance du 28 mars 2023**

**N/Réf : BdK/LB PV 28/03/2023**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit mars, le Conseil d'Administration du Centre de Gestion, légalement convoqué le quinze février deux mille vingt-trois, s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux de son siège au 25 rue du Rempart à Tours, sous la présidence de Monsieur Jean-Gérard PAUMIER.

**Etaient présents :**

Mesdames et Messieurs Jean-Gérard PAUMIER, Isabelle SENECHAL, Pierre-Alain ROIRON, Sylvia PASCAUD-GAURIER, Vincent MORETTE, Alain ANCEAU, Alain BENARD, Pascal BRUN, Claude COURGEAU, Xavier DUPONT, Michèle GASNIER, Michel GUIGNAUDEAU, Annie LAURENCIN, Patrick LEFRANCOIS, Gérard PERRIER, Patrick MICHAUD, Oulématou BA-TALL ( suppléante de Mme Alice WANNERROY), Fabrice BOIGARD ( suppléant de M. Michel GILLOT)

**Etaient absents et excusés :**

Mesdames et Messieurs, Michel GILLOT, Christian GATARD, Elisabeth GRELIER, Jean-Paul ROBERT ( ayant donné pouvoir à Alain ANCEAU), Thierry CHAILLOUX ( ayant donné pouvoir à Gérard PERRIER), Françoise MORIN (ayant donné pouvoir à Patrick MICHAUD) , Gérard HENAULT ( ayant donné pouvoir à Isabelle SENECHAL), Martine CHAIGNEAU, Valérie JABOT ( ayant donné pouvoir à Fabrice BOIGARD), Alain MEDINA ( ayant donné pouvoir à Annie LAURENCIN), Bertrand RITOURET, Alice WANNERROY.

**Assistaient également à la séance :**

Madame Béatrice WACONGNE, Payeuse Départementale d'Indre-et-Loire.

Monsieur Benoit de KILMAINE, Directeur Général du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,  
Madame Isabelle MONTAUT , Directrice du pôle Juridique et Carrière du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,  
Madame Dorothee DANCZURA, Directrice du pôle Santé au Travail du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,  
Monsieur Laurent BEUZIT, Directeur du pôle Administration Générale, Finances du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire,

**2023-023 REPARTITION D'UNE PARTIE DES EXCEDENTS ANTERIEURS DU BUDGET DE LA  
COORDINATION DES CENTRES DE GESTION DE LA REGION CENTRE**

L'adoption du Compte administratif du budget annexe de la Coordination des Centres de gestion de la Région Centre Val de Loire a permis de constater, une fois intégrés les résultats reportés de la clôture de l'exercice 2021, au 31 décembre 2022 un résultat de clôture excédentaire de 885 630,12 €.

Le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des Centres de gestion de la Région Centre Val de Loire adopté pour la période 2022-2024 prévoit au titre de son article 2-3 la réparation des excédents antérieurs au profit des centres de gestion relevant de la Coordination.

Lors de l'instance stratégique d'orientation de la Coordination Régionale Centre Val de Loire du 19 décembre 2023, les Présidents des 6 centres de gestion ont voté, à l'unanimité, les modalités de répartition d'un excédent de 250 000 € au prorata des effectifs d'agents territoriaux par département prenant en compte la localisation des agents de la région ( enquête INSEE -SIASP 31 décembre 2015 corrigée de l'affectation des agents de la Région en fonction de leur département d'affectation).

Le calcul de cette répartition est le suivant :

	CHER	EURE ET LOIR	INDRE	INDRE ET LOIRE	LOIR ET CHER	LOIRET	TOTAL
Nombre d'agents	8 653	10 255	5 850	15 822	8 742	17 335	66 657
%	12,98%	15,38%	8,78%	23,74%	13,11%	26,01%	100%
Montants	32 453,46 €	38 461,83 €	21 940,68 €	59 341,10 €	32 787,25 €	65 015,68 €	250 000 €

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'adopter la délibération jointe à ce rapport.

### Le Conseil d'administration,

**Vu** le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des Centres de gestion de la Région Centre Val de Loire et notamment son article 2-3 qui prévoit la réparation des excédents antérieurs au profit des centres de gestion relevant de la Coordination,

**Vu** les résultats constatés lors du vote du compte administratif 2022 du budget annexe de la Coordination des centres de gestion,

Considérant qu'à l'occasion de l'instance stratégique d'orientation de la Coordination Régionale Centre Val de Loire du 19 décembre 2023, les Présidents des 6 centres de gestion ont voté, à l'unanimité, les modalités de répartition d'un excédent de 250 000 € au prorata des effectifs d'agents territoriaux par département,

Considérant qu'il appartient au Centre de Gestion d'Indre et Loire en qualité de Centre de Gestion Coordonnateur, d'entériner cette décision,

Considérant qu'il est de saine gestion financière de répartir une part de l'excédent du budget de la Coordination,

### Décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- Qu'une somme globale de 250 000 euros sera reversée aux Centres de gestion de la Coordination Région Centre Val de Loire. Il sera versé à chacun d'entre eux la somme figurant dans le tableau annexé à la présente délibération :

	CHER	EURE ET LOIR	INDRE	INDRE ET LOIRE	LOIR ET CHER	LOIRET	TOTAL
Nombre d'agents	8 653	10 255	5 850	15 822	8 742	17 335	66 657
%	12,98%	15,38%	8,78%	23,74%	13,11%	26,01%	100%
Montants	32 453,46 €	38 461,83 €	21 940,68 €	59 341,10 €	32 787,25 €	65 015,68 €	250 000 €

- Que les crédits correspondants sont ouverts sur le chapitre 65 du budget primitif 2023 de la Coordination.

- **D'autoriser** le Président à prendre les mesures d'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, le 28 mars 2023

Pour expédition conforme

Le Président du Centre de Gestion

D'Indre et Loire,



Jean-Gérard PAUMIER

Acte transmis en Préfecture le : 11/04/2023  
 Acte reçu en Préfecture le : 11/04/2023  
 Acte publié électroniquement le : 12/04/2023  
 ACTE EXECUTOIRE

